

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 JUIN 2018  
18 heures**

**Présents :** Mrs Alain NOUZIERES, Hervé JAMMES, Bernard MAGNAC, Alain CORTEMBOS, Patrick TOPPIN et Mme Isabelle LOUDES

**Absents représentés :** Mme Brigitte DELPRAT par Patrick TOPPIN

**Absent excusé :** Mme Fabienne BOYAVAL

**Absents :** Jean-Louis LESTRADE, Mme Cécile DUBRUILLE

**Secrétaire de séance :** Patrick TOPPIN

Monsieur Le Maire demande si l'on peut ajouter un point à l'ordre du jour (subventions pour 3 associations locales), l'assemblée municipale présente accepte de rajouter ce point à l'ordre du jour.

**1) SUBVENTIONS ASSOCIATIONS LOCALES**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que lors du vote du budget, comme tous les ans des subventions ont été inscrites au budget pour les associations locales, 3 associations n'apparaissent pas dans la liste détaillée transmise à la trésorerie, il donc nécessaire de prendre une délibération.

Le Maire propose à l'assemblée d'inscrire au budget la somme de 300 euros pour chacune des trois associations : Le club de pétanque du Château des Anglais, la société de Chasse d'AUTOIRE et Les Amis d'AUTOIRE.

Le conseil municipal accepte

**2) DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD) DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL – VALANT PROGRAMME DE L'HABITAT (PLUi-H) CAUVALDOR**

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat ( PLUi-H , et après avoir pris connaissance des différents axes et orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le projet de PADD.

### **3) MOTION DE SOUTIEN AU SERVICE DE MEDECINE DE L'HOPITAL LOUIS CONTE DE GRAMAT**

Le Maire fait part à l'assemblée municipale d'une motion, proposée par CAUVALDOR, afin de soutenir le service de médecine de l'hôpital Louis Conte de GRAMAT.

Le Conseil Municipal affirme son soutien au service de médecine de l'Hôpital Louis Conte.

*Départ de Monsieur Alain CORTEMBOS à 19 heures*

### **4) DEVIS PASSERELLE**

Des devis ont été refaits selon les demandes de l'architecte des Bâtiments de France, pont cintré ou pont droit en fer, le bois n'étant pas autorisé.

2 entreprises ont fourni des devis, les descriptifs étant un peu succincts, il faut demander aux entreprises plus de précisions ainsi qu'un schéma des barrodages. La hauteur des rambardes devra être d'un mètre dix par rapport au sol.

Les devis ci-dessus ne prennent pas en compte les blocs supports de la passerelle, ni le coût de l'engin de levage.

### **5) DEVIS CHEMIN COMMUNAL DE FROUGE**

L'entreprise TPJ a présenté un devis de réparation du chemin communal de Frouge pour un montant de 4 776 euros TTC.

3 arbres doivent être coupés, le rendez-vous avec le géomètre est fixé au 21 juillet, Maryse DRUILHES riveraine sera présente.

### **6) DEMANDE D'INTERVENTION CHEMIN DE VAILLES PAR UN ADMINISTRÉ**

Suite à la demande d'un administré concernant le chemin communal se trouvant juste derrière la dernière maison au nord-ouest de la commune sur la route de Vailles, chemin présentant des ornières dangereuses lors de la traction d'une remorque, Patrick TOPPIN et Alain NOUZIERES se sont rendus sur le lieu. A ce jour, on ne sait pas à qui appartient ce chemin (commune d'AUTOIRE ou de LOUBRESSAC)

### **7) DEMANDE DE SUBVENTION PAR LE LYCEE AGRICOLE LA VINADIE POUR UNE VOYAGE SCOLAIRE**

Monsieur le maire fait part à l'assemblée municipale d'une demande de subvention par le lycée agricole La Vinadie à FIGEAC pour un voyage scolaire en Corse afin de découvrir d'autres cultures, en septembre 2018, un élève de la commune est concerné.

Le Maire propose une participation de 30 euros

Le conseil municipal donne son accord.

## 8) QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Patrick TOPPIN fait part d'une remarque qu'il lui a été faite concernant l'évacuation des eaux usées de la maison de Madame PONCHIE située à Vailles, Jean-Louis LESTRADE se déplacera afin d'aller voir.
- Suite à un litige avec Monsieur SANTOLARIA à Larroque Maynard concernant la construction d'un mur sur le domaine public, un rendez-vous est pris avec le géomètre le 24 juillet 2018 à 9 heures 30, le maire et les 2 adjoints sont conviés au rendez-vous. S'il s'avère que la commune a raison, les frais du géomètre seront à la charge de Monsieur SANTOLARIA.
- Une réunion sur l'ambrosie, assurée par le CPIE Quercy-Garonne relais départemental ambrosie pour le département du Lot et financée par l'ARS Occitanie aura lieu mercredi 27 juin 2018 de 9h à 11h30 à Bretenoux.
- Une grosse fuite d'eau a été trouvée dans la cour de la maison DEVANLAY, le compteur est dans la cave, la fuite est donc située avant compteur. L'intervention de la société TPJ va être programmée.  
Alain NOUZIERES, contrôle tous les matins le compteur d'eau, la consommation est très irrégulière, elle peut varier de 80 à 160 m3 par jour. Il serait intéressant de surveiller la consommation nocturne.
- Le logement communal cour de l'ancienne école est actuellement libre, les locataires sont partis fin mai pour raison professionnelle.  
Avant de le remettre en location il faut refaire la peinture des menuiseries, un devis a été demandé à l'association APIE.
- Patrick TOPPIN a fait des demandes de devis aux entreprises GABRIELLE et INEO pour la pose de coffrets électriques (32 ampères) sur la place dans le bourg du village. Un coffret pourrait être posé en face le parking de la bascule, pour la pose du 2<sup>ème</sup> coffret, il serait souhaitable d'attendre les travaux cœur de village afin de profiter des travaux pour traverser la route.
- La prochaine réunion cœur de village aura lieu à la mairie le 3 juillet à 10 heures.
- Des administrées présentes à la réunion avaient des questions à poser :
  - ▶ La première question porte sur le problème des voitures qui empruntent la ruelle qui mène aux maisons DELAROCHE et IMBERT. La municipalité propose de mettre un bloc parking, cette pose pourrait se faire lors des travaux cœur de village.
  - ▶ La seconde question concerne le bulletin municipal, L'Echo des Falaises, serait-il possible qu'un groupe de personnes se crée afin d'alimenter ce journal, la population étant sensible à ce qui se passe dans la commune. Peut-être qu'on pourrait faire évoluer le site internet et en extraire des documents papier.

*Vu, le Maire Alain NOUZIERES*

